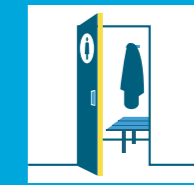




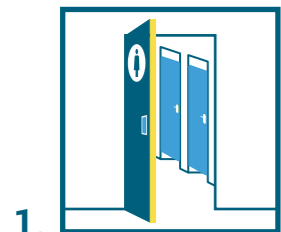
# Installations sanitaires lavabos et vestiaires



19/05/2020

Il convient d'être particulièrement vigilant aux **impératifs d'hygiène** pour éviter les risques de contagion.

## Installations sanitaires et lavabos



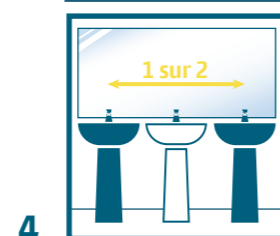
1. Laisser ouverte la première porte d'accès aux sanitaires.



2. Veiller à l'approvisionnement en savon et essuie-mains à usage unique (et/ou en gel hydroalcoolique).



3. Se laver les mains **avant** de rentrer dans les sanitaires pour ne pas les contaminer et **après** utilisation (afficher la procédure de lavage des mains).



4. Utiliser un lavabo sur 2 afin de respecter les règles de distanciation sociale.



5. Actionner les robinets avec du papier jetable ou avec le coude pour les robinets poussoirs.



6. Rappeler l'**interdiction absolue de cracher** dans les toilettes, les lavabos, les douches et, par conséquent, ne pas se laver les dents dans l'entreprise.

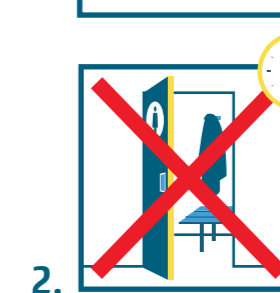
## Vestiaires



1. Limiter l'accès aux vestiaires selon leur capacité et en prenant en compte le respect des règles de distanciation sociale.



Pour des casiers verticaux **par exemple**, chaque salarié doit être séparé d'au moins 3 armoires de chaque côté, pour chaque rangée de casiers.



2. Ne pas autoriser l'accès aux vestiaires en dehors des plages horaires dédiées à l'habillage-déshabillage.

## IMPORTANT



**Le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale s'impose dans tous ces lieux.**

